**A206.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Ferdinand an Margareta.* | *1526 Juli. Speier.* |

Gf. von Königstein bietet gewisse Plätze an der Grenze von Lüttich, Frankreich und Geldern zum Kaufe an.

Count of Königstein is selling several places on the border of Liège, France and Guelders.

Brüssel, Arch. gén. Papiers de lʼÉtat et de lʼAud., vol. 93, Bl. 23. Original. Rückwärts vermerkt: Monsr, archiduc. Touchant le conte de Counigstein, Rocheffort et autres partes que sont à vendre.

Druck: Familienkorrespondenz Bd. 1, Nr. 206, S. 394-395.

Mme, ma bonne tante, humblement et de bon cueur [à vostre]a) bonne grace me recommande. Mme, le conte de Kunigstain, neveur et heritier [du]a) conte de Rocheffort, dont tiens avez bonne congnoissance, lequel est presentement ici, m'a dit et averti, comme il est deliberé vendre les pieces, denommées ou billet ci-encloz, à cause qu’il ne veult resider ou lieu, où elles sont assises, lesquelles sont frontieres de Liege, France et entrée de Gheldres, me disant aussi que pour l’amour, vouloir et devoir qu’il porte à l’empereur, monsr et frere, et à nostre maison d’Austrice et Bourgoingne aimeroit mieulx que lesd. pieces fussent ez mains de sa mte ou d’aucun son subgect et serviteur que d’autres et qu’il vous en feroit meilleur pris que à autres. Parquoi, mme, consideré les dommaiges et inconveniens que ci-après pourroient avenir, si lesd. places estoient en autres mains que de sad. mte, par les emprinses que se pourroient faire tant du cousté de Liege que d’ailleurs, à cause que ce sont bonnes et fortes places et mesmes qu’elles ranforceroient fort monsr de Liege, si par le revoltement de lui ou ses predecesseurs se encommançoit quelque chose et dont tant plustost et plus facilement pourroient porter dommaige ausd. pays de pardela, n’ai voulu laisser vous en avertir et me semble que devez regarder de icelles acheter ou du moings, si ne le pouies faire, trouver moyen que quelcun grant-maistre de pardela, subgect et serviteur de sad. mte, les achete, affin qu’elles ne tumbent en autres mains et d’eviter lesd. inconveniens dont vous supplie me incontinant avertir de vostre voulenté sur ce, car led. conte de Kunigstain desire tost la savoir et d’aventaige m’a dit qu’on se garde bien que monsr de Liege n’en saiche à parler, car il mectroit tous les empeschemens qu’il pourroit que autre que lui les eust. Et atant, mme, ma bonne tante, je prie à nostre seigneur qui vous doint bonne vie et longue.

De Spier, ce - - -b) de juillet ao 26.

Vostrec) bon et humble nepveu Ferdinandus.

Rückwärts Adresse: A mme, ma bonne tante, mme l’archiducesse d’Austrice, ducesse et contesse de Bourgoingne, regente et gouvernante etc.

a) *Lücke*.

b) *nicht ausgefüllt.*

c) *von* vostre *an eigenhändig.*